



Monsieur le secrétaire d'Etat,

Nous vous alertons toujours sur les problématiques de matériels de protection (masque, gel hydro-alcoolique, blouse, etc.) pour les personnels de la FP notamment dans la FPH , et attirons votre attention particulièrement sur les EHPAD qui avec l'ouverture aux visites sont sous tension particulière actuellement .

Dans ces conditions nous sommes très inquiets de la sortie du confinement pour le 11 mai. Nous craignons que si des dispositions plus fortes ne sont pas prises par l'Etat en matière de protection pour les salarié.e.s en contact avec le public afin de totalement les équiper, l'extension du port des protections au plus grand nombre dans la population risque d'engendrer à nouveau des tensions supplémentaires et des manques plus importants pour les personnels les plus exposés.

Quelles sont les mesures prises dans ce domaine pour garantir leur attribution en quantité et en nombre pour les agent.e.s de la FP ?

En vue de la date de déconfinement le 11 mai, il y a nécessité impérieuse de clarifier les positions administratives dans lesquelles se trouveront certains agents.e.s. Quelle position pour les agents.e.s appelés à travailler sans conditions de protection suffisante ? Quelle position pour les agents.e.s à la santé fragile appelé.e.s à prendre les transports en commun ou à travailler au contact du public ? Quelle position pour les agents.e.s y compris ATSEM ou enseignant.e.s appelé.e.s à travailler alors que les écoles de leurs enfants ne seront pas forcément rouvertes et qu'ils ou elles n'auront pas de solution de garde ? Nous avons bien sûr noté dans votre introduction que certaines mesures administratives prises pendant cette crise sont prolongées jusqu'au au moins de juin. Pour la CGT, il y a toujours nécessité de clarifier la situation administrative de nombreux agents.e.s et de prendre en

compte ces situations nouvelles. Il faut donc prolonger et étendre le recours de la mise en ASA.

Quelle consultation sera envisagée des organisations syndicales sur les plans concrets de déconfinement, aux niveaux local, sectoriel, ministériel ? Nous insistons sur ce point qui doit faire l'objet d'information et d'échanges dans les IRP.

La CGT réaffirme la revendication pour tous les personnels de la FP exposés au public d'accéder à la reconnaissance du COVID 19 en maladie professionnelle imputable au service. Nous notons pour l'instant que seul dans la FPH des engagements ont été pris sur ce sujet, mais nous n'avons pas de nouvelles sur sa mise en oeuvre et ses modalités.

Nous vous rappelons l'exigence d'obtenir des statistiques des personnels de la FP atteints et décédés du COVID 19, malgré nos demandes récurrentes sur le sujet, et l'engagement de votre part la semaine dernière de nous fournir des chiffres partiels, nous n'avons pas reçu de données sur ce point. Nous notons une forme d'omerta sur ces éléments, avec une grande difficulté pour obtenir ces informations dans les établissements et différents ministères. Nous nous étonnons de la capacité de certains ministères de recenser activement les grévistes le jour J alors qu'il est leur est impossible de recenser les personnels malades ou décédés du COVID 19 dans la période...

La CGT vous alerte une nouvelle fois fortement sur la question des congés imposés : nous sommes fermement opposés à cette mesure et nous vous mettons en garde sur de nouvelles tentatives de procéder à une nouvelle phase de congés imposés. Cette question est de plus en plus sensible, elle crée des ambiances délétères.

Concernant l'attribution des primes, là aussi cela suscite beaucoup d'interrogations de la part des agent.e.s, nous rappelons que nous sommes pour l'augmentation générale des salaires pour les personnels de la FP. Au vu des éléments que vous avez portés à notre connaissance sur ce sujet, cela va générer beaucoup de mécontentements, car cela ne concernera qu'une partie des salarié.e.s, soumis à des conditions qui vont écarter de fait nombre d'entre eux à la possibilité de la percevoir. Nous n'avons pas été consultés sur les textes comme cela avait été annoncé et nous réitérons la demande d'avoir connaissance de ceux-ci avant publication.

Concernant les modalités de déplafonnement des heures dans le cadre du CET, vous nous donnez des informations en début de réunion, nous vous demandons une revalorisation des jours épargnés et notamment dans la FPH qui est en-dessous des autres versants de la FP.

Nous rappelons notre demande de garanties de libre circulation des représentants syndicaux par un modèle d'autorisation de déplacement validé au niveau ministériel, y compris entre régions pour les dirigeants nationaux. Une circulaire ministérielle doit être produite à ce sujet, nous n'avons pas de réponse à cette demande récurrente.

Pour terminer, la CGT vous a fait un courrier sur le report des congés bonifiés et nous sommes en attente de réponse de la part du ministère.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2020-04-29-reunion_telephonee_o-dussopt-organisations_syndicales.pdf](#)

(1.35 Mo)

Public: [COVID-19](#)

[Fonction publique](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
